



Apparition non désirée dans une vidéo youtube

Par **Remiguillaume**, le **18/04/2016** à **16:37**

Bonjour,

J'apparais dans une vidéo youtube ("Media investigation"), sur la place de la République, lors du mouvement "Nuit Debout". On me voit converser avec une personne qui bloque des voitures. Or, j'avais refusé d'être filmé et demandé explicitement au caméraman venu filmer notre conversation à 2 mètres de nous de baisser illico presto sa caméra et de ne pas me faire apparaître sur les images. Lorsque je lui ai demandé pour quel media il travaillait, il m'a répondu être indépendant...

Que puis-je faire pour retirer cette séquence de quelques secondes où mon visage est visible ?

Merci par avance.

Cordialement,

Rémi

Par **Tisuisse**, le **18/04/2016** à **16:54**

Bonjour,

Que puis-je faire pour retirer cette séquence de quelques secondes où mon visage est visible ?

Réponse simple : ne pas retourner sur cette place, dans cette manifestation.

Vis à vis de l'auteur ? rien, si c'est un journaliste, il fait de l'info, c'est tout.

Par **Remiguillaume**, le **19/04/2016** à **20:14**

Bonjour,

La personne ne semblait pas avoir de carte de presse.

Concernant votre "réponse simple" : merci de votre aide précieuse et de ce conseil si avisé à l'égard d'un riverain qui rentrait chez lui et qui a tout simplement décidé de comprendre ce qu'il se passait à deux pas de chez lui.

Je me questionne sur le droit des cameramen à filmer quelqu'un, surtout après lui avoir demandé de baisser sa caméra. que disent les textes de loi sur le droit à l'image dans ces circonstances ?

Je cherche des réponses sérieuses et informées. Merci